

Je vous informe qu'un conseil municipal aura lieu le

Mardi 17 février 2026, à 19 heures 30, en Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2025

- II) Délibérations
 - 1. Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité de service public d'eau potable et d'assainissement – Exercice 2024
 - 2. Présentation du rapport d'activité et du développement durable 2025 de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise
 - 3. Mise à disposition des salles communales aux partis et groupements politiques dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2026
 - 4. Adaptation du tableau des postes budgétaires : créations de postes
 - 5. Création annuelle de postes saisonniers d'animateurs contractuels, pour les accueils de loisirs et les CVS, pour les vacances scolaires
 - 6. Cession au profit de la SNCF RESEAU du chemin de halage communal dénommé « Chemin latéral au chemin de fer » d'une superficie de 613m et d'une partie de la parcelle AH501, d'une superficie de 221m²
 - 7. Délibération charte applicable aux administrateurs des systèmes d'information
 - 8. Adoption du plan d'action Séniors 2026-2028
 - 9. Licence n°1 d'entrepreneur de spectacles / Désignation du candidat pour renouvellement

- III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

Sami DAMERGY